

POINT de SITUATION Covid-19 Etablissements Sainte-Marie Alpes-Maritimes

Depuis la semaine dernière, face à la situation sanitaire, la Direction du Centre Hospitalier Sainte-Marie Nice, en concertation avec les médecins-chefs et les cadres supérieurs de santé, a pris des mesures exceptionnelles, afin de garantir la sécurité de ses professionnels et de ses patients, et ce jusqu'à nouvel ordre :

- Toutes les visites aux patients sont interdites
- Toutes les permissions sont suspendues
- Les prises en charge en consultation et en hospitalisation seront limitées aux situations jugées urgentes par les médecins

Une réorganisation des soins pour répondre à la crise, mais également pour permettre la continuité de la prise en charge psychiatrique dans l'établissement

Aujourd'hui, 6 cas avérés de Covid-19 ont été confirmés (professionnels et patients confondus), et ce n'est sûrement qu'un début.

Compte-tenu de l'évolution de la situation d'heure en heure, Stéphanie Durand, directeur des établissements Sainte-Marie Alpes-Maritimes, a renforcé ces mesures afin de permettre de limiter la propagation au sein de l'établissement.

- Ouverture de deux unités dédiées pour regrouper les cas avérés
- Test de dépistage pour les patients identifiés par les médecins somaticiens
- Test de dépistage au sein de l'établissement pour le personnel présentant des symptômes
- Mise en place d'une cellule d'aide psychologique pour les professionnels de santé
- Gratuité des repas pour les salariés sous forme de panier repas

Les hôpitaux de jour ont été fermés, il en va de même pour l'atelier thérapeutique polyvalent, les CATTP, et ce afin de limiter les regroupements. A contrario, les soins à domicile restent une priorité, et afin d'éviter les hospitalisations, les personnels seront redéployés selon les besoins.

Par ailleurs, et afin de faire face en phase critique de la crise, un système de rotation du personnel administratif et logistique a été mis en place afin de préserver au maximum les équipes, et de permettre la continuité des activités dans l'établissement

En effet, l'établissement doit faire face à un manque de personnel (infirmiers, aides-soignants et ASH notamment) ce qui implique un travail accru de la part des Ressources Humaines.

Le stock de masques et de gel hydroalcoolique étant limité, un appel à solidarité a d'ailleurs été lancé par l'établissement, et l'association dont il dépend, pour récupérer auprès des entreprises de la région des masques homologués, du gel et tout type d'aide en faveur des personnels.

Des publics vulnérables à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), à St André de la Roche, à préserver

Ces masques sont d'autant plus précieux, que les établissements Sainte-Marie Alpes-Maritimes, comptent également une MAS, accueillant des personnes fragiles psychiquement, polyhandicapées. Les visites ont également été suspendues dans cet établissement.

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), de La Gaude fermé mais des étudiants toujours connectés

L'IFSI Sainte-Marie La Gaude a fermé ses portes à l'annonce du gouvernement concernant les établissements d'enseignement supérieur mais une permanence pédagogique s'organise ainsi que des cours en ligne. Les étudiants peuvent être amenés à aider les équipes au sein de l'établissement.

« Je tiens tout particulièrement à remercier les professionnels présents, médecins, soignants, non soignants des établissements qui restent mobilisés, investis et solidaires. Je sais que les conditions sont difficiles, pour autant, votre engagement reste intact dans la prise en charge des plus fragiles dans le respect de nos valeurs... Merci à tous » Stéphanie Durand

Contact presse : Ludivine Maggiore - Responsable communication - Etablissements Sainte-Marie Alpes-Maritimes – 87, avenue Joseph Raybaud – 06100 Nice
Tel : 06 03 62 98 63 – ludivine.maggiore@ahsm.fr